

## SITUATION SÉCURITAIRE

## Al-Qaïda Maghreb n'est pas le GSPC

**L'organisation terroriste qui s'est donnée pour nom Al-Qaïda au pays du Maghreb islamique, dont la naissance a été annoncée par la voie d'un communiqué en janvier 2007, a définitivement mis fin au GSPC dont elle est issue.**

Il ne s'agit pas d'un simple changement de nom, avec plus ou moins de légers correctifs sur les plans tactique et idéologique ou de méthodes comme, cela a été le cas en 1998 quand il a rompu avec le GIA dont il est issu, mais carrément d'une transmutation radicale sur tous les plans.

Autant sur le plan stratégique qu'au niveau de l'implantation géographique et surtout en matière de prise de décision.

Les dirigeants de l'organisation ont eux-mêmes pris la résolution de se mettre à l'entière disposition d'Al-Qaïda et lui obéir au doigt et à l'œil, tel que cela a été clairement annoncé dans le communiqué de la proclamation de la naissance d'Al-Qaïda Maghreb. Désormais,

continuer à percevoir le terrorisme sévissant en Algérie selon la même perception qui a prévalu jusque-là se réduirait à appréhender le nouveau contexte à travers une lucarne. Les attentats sanguinaires contre des institutions nationales de souveraineté, comme le Palais du gouvernement ou le Conseil constitutionnel, et même contre le président de la République ont amplement enseigné que la nouvelle organisation terroriste n'a plus rien à avoir avec celles qui lui avaient précédé dans le pays depuis le MIA de Bouiali dans les années 1980.

Les attentats et actes terroristes contre des étrangers de près d'une dizaine de pays jusqu'à présent (sans compter les fonctionnaires du HCR, une demi-douzaine de

nationalités différentes, dans l'attentat du 11 décembre 2007), ceux à l'étranger (Mauritanie, Tunisie, Niger, Mali), les attentats à l'explosif et les attentats-suicides en milieu urbain, l'adhésion de plus en plus diversifiée de terroristes étrangers venant des pays du Maghreb, du Sahel et même du Moyen-Orient, les prises d'otages pour obtenir des rançons ou la libération de prisonniers sont autant d'éléments qui montrent que le terrorisme d'aujourd'hui n'est plus celui d'hier.

Focaliser sur les actions terroristes de «routine», même si elles sont souvent horribles et plus que jamais condamnables d'autant plus que les portes du «repentir» et du «pardon» sont restées ouvertes pour permettre aux «égérés» de se ressaisir, reviendrait à ne pas mesurer dans sa juste évaluation ce à quoi l'Algérie est exposée aujourd'hui.

Le pays n'est plus désormais en prise avec une organisation terroriste de la même nature que celles qu'il a combattues et anéanties depuis les années 1980, mais il fait face – et seul – au terrorisme islamiste international qui le harcèle sur son territoire et depuis l'ensemble

de ses frontières. Un terrorisme qui l'a inscrit comme première priorité en pariant sur son «isolement» du fait qu'il n'est pas soutenu (et n'acceptera pas de l'être) militairement par une coalition internationale comme l'Irak ou l'Afghanistan. Al-Qaïda sait que l'enjeu Algérie est autrement plus important pour son avenir que l'Afghanistan. Aussi bien du fait de sa proximité par rapport à l'«Occident» mais surtout, dans un premier temps, du fait que l'Algérie déstabilisée, c'est tout le Maghreb et une partie

importante de l'Afrique, qui ne se limite pas au Sahel, qui suivra. D'autant plus que l'expérience est en train de montrer qu'au-

un de ses riverains n'a une capacité militaire similaire à celle du Pakistan qui n'arrive pourtant pas à juguler les «débordements» de la situation en Afghanistan.

La présence d'Al-Qaïda en Algérie ne se mesure pas uniquement à la quantité et à la qualité des actes terroristes qu'elle y commet, et encore moins selon le nombre de terroristes qui sont régulièrement neutralisés par élimination ou «repentance», sinon elle ne se distinguerait pas des autres organisations terroristes qui ont existé avant elle dans le pays et qui ont été vaincues.

Son poids réel est fonction de ses capacités d'implantation, d'évolution et de

propagation de ses métastases dans la région. Et, aujourd'hui, à travers ce qui se passe dans le Sahel, et particulièrement au Mali, et à partir de lui, laisse entrevoir ce que sera la situation dans un proche avenir, aussi bien en Algérie que chez ses riverains.

Surtout que certains pays continuent de penser qu'il est possible d'établir un deal de «non-agression» avec des terroristes pour avoir la paix avec eux.

La douche sera bien froide quand ils comprendront enfin que l'organisation Al-Qaïda au Maghreb n'a absolument aucune similitude avec ce que fut le GSPC.

Mohamed Issami

## THÈME D'UN COLLOQUE À L'UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU

## Libéralisation économique et ouverture politique dans les États de l'Afrique du Nord : une expérience inachevée

**Le département des sciences politiques et des relations internationales de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou a organisé mercredi et jeudi derniers un colloque ayant pour thème la libéralisation économique et l'ouverture politique dans les États de l'Afrique du Nord. Une expérience inachevée et une transition mal maîtrisée, de l'avis de nombreux intervenants parmi lesquels des enseignants chercheurs de nombreuses universités du pays.**

Le Dr M. R. Mazoui, de l'université d'Alger, s'est interrogé sur l'importance de l'Etat en tant que facteur de changement. Son exposé est une analyse rétrospective de l'évolution de l'Etat, des cinq pays pivots de l'Afrique du Nord, à savoir l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie et l'Egypte soumis à des facteurs internes et externes qui ont imposé ces mutations sur le plan économique et politique.

Une transition qui a évolué au gré des bouleversements géostraté-

giques qui ont accompagné la formation de ces Etats, à travers trois étapes essentielles.

La première étape qui remonte aux premières années d'indépendance a coïncidé avec l'affirmation de la prééminence de l'Etat dans la sphère économique et politique, avec une nette tendance proclamée pour la dimension sociale et l'instauration de la justice sociale.

«Plus d'Etat, unanimité et fermeture politique», un triptyque qui résume, selon le conférencier, des choix idéologiques et politiques basés sur le centralisme, l'unanimité de la pensée et la

fermeture politique perçus comme des solutions au développement économique. Amorcée avec la chute du mur de Berlin, la deuxième étape est marquée par des bouleversements qui ont eu comme conséquence le reflux de l'Etat au profit du marché et du libéralisme économique et de l'ouverture politique, selon l'auteur pour qui l'étape actuelle qui est caractérisée par une crise financière mondiale a permis la réhabilitation de l'Etat dans certaines de ses prérogatives, soulignant la tendance actuelle à la «conciliation entre l'Etat et le marché».

Le Dr M. Ben Abdelaziz, de l'université d'Alger, qui a analysé le rapport entre l'économie et la politique fera observer que les transformations économiques n'incluent pas automatiquement des changements politiques. Pour illustrer son propos, il cite les exemples chinois et tuni-

sien caractérisés par l'autoritarisme envahissant de l'Etat qui affaiblit la société et empêche l'émergence d'une classe moyenne revendicative, soulignant l'attractivité de la démocratie occidentale sur les ex-pays de l'Est.

Leurre de la transformation de l'Etat dans la pratique maghrébine est le thème de la conférence du Dr A. Kacher, de l'université de Tizi-Ouzou.

«Les amendements successifs de la loi fondamentale dans ces pays (15 fois en Tunisie, 3 fois au Maroc et 8 fois en Algérie) constituent un leurre, un prisme trompeur sur l'opérabilité de la transformation de l'Etat pour la société.» Le conférencier, qui s'interroge sur l'objectif de «cet engeigner constitutionnel», répond tout de go : «C'est la stabilité du système politique en place qui est recherchée. Ces expériences visent la fortification des équilibres poli-

tiques que la transformation de la société, par l'ouverture et la participation politique des citoyens.

Les crises et les problèmes économiques ne se règlent pas par des révisions constitutionnelles», ajoutera A. Kacher pour qui la communauté internationale commence à se résigner devant cette situation tiers-mondiste. Selon lui, c'est la stabilité qui est recherchée pour préserver des intérêts stratégiques. Le Dr Kais Cherif, de l'université de Tizi-Ouzou, parlera des limites d'ordre juridique et pratique du pluralisme politique en Algérie.

A côté de certains écueils prévus par le législateur, il y a d'autres obstacles d'ordre pratique et imposés par le terrain et qui sont des facteurs de blocage de l'expression du pluralisme politique et syndical et de la démocratie.

S. A. M.

SOUTIEN LOGISTIQUE  
AU TERRORISMEArrestation de  
12 individus à Tébessa

Après la mise en détention provisoire, dans le courant du mois d'avril, de 21 citoyens pour soutien logistique au terrorisme et non-dénonciation d'activité terroriste par le parquet de Chéria, suite à la capture de l'«émir» du GSPC, qui a fait des aveux, les services de sécurité ont, suite à de minutieuses investigations, réussi à appréhender 12 autres individus pour le même chef d'accusation qui ont été écroués. Le champ d'activité s'est étendu à la wilaya limitrophe de Khenchela.

A noter que parmi les personnes arrêtées, deux sont celles qui ont déposé une bombe dernièrement au marché hebdomadaire à bestiaux d'El-Ogla. Bombe, rappellons-le, qui a été désarmée par les services de sécurité.

Djamel Saâdallah

## UN MORT DANS UN ACCIDENT À BÉNI BÉCHIR (SKIKDA)

## Les citoyens bloquent la route

**Un accident s'est produit, jeudi soir, vers les coups de 21h, à Bantous, une localité relevant de la commune de Béni Béchir, à une quinzaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Skikda.**

Le bilan fait état d'un mort, un passant âgé de 31 ans, et d'un blessé léger, le conducteur d'une Clio, immatriculée à Constantine, qui a percuté le défunt. Le véhicule qui roulait vers Skikda a été également endommagé, le toit a été touché, du fait du choc, ainsi que le pare-brise avant. Dans l'urgence, la victime a été transférée

à bord du véhicule d'un particulier à l'hôpital de Skikda où elle a succombé à ses blessures. Cet accident a été suivi d'un mouvement de contestation enclenché par les riverains qui n'acceptent pas que leur région soit devenue un tronçon dangereux. «Avant, c'était mon grand-père, maintenant, c'est mon cousin, demain ce sera mon père», tance coléreux un habitant. La route a été fermée à la circulation à l'aide de bouts de ferraille. Les véhicules qui roulaient dans les deux sens ont été stoppés dans leur trajet. Les éléments de la gendarmerie ont eu toutes les peines du monde à apaiser la colère de la

population. «Je ne sais pas pourquoi les pouvoirs publics n'ont pas, à nos jours, remplacé la passerelle qui a été démolie dans le cadre du dédoublement de la voie ?» s'interroge un habitant. «Regardez ce dos-d'âne, Hadarat, est-ce qu'il est conforme ?» a demandé un citoyen au chef de brigade qui tentait de le calmer.

Un homme âgé argumente : «Il nous faut une passerelle, à la rigueur des dos-d'âne plus adéquats, car notre localité se trouve sur les bords d'une route à très forte circulation. Il y a des groupements scolaires. Il y a de la vie de nos enfants !»

Zaïd Zoheir